

Sport Canin Choletais

Concours de chiens d'utilité sur programme RING

Les 4 & 5 Juillet 2026

224 rue de Charleville – La bonnauderie - 49300 Cholet

Juge : M. Richard Hédé Canine de Bretagne

H.As : M. François Desamblanc N2

C.E.C de l'Aigle

M. Evan Peignon N1 Cani Club Concellois

M. Esteban Birot N2 Sport canin Choletais (secours)





Affiliée à la territorial Maine Anjou
(reconnu d'utilité publique)
Association Régie par la loi de 1901
N° Homologation HA 0884

Président : Patrick BOUDEAU

7 rue du Querry
85670 – Saint Etienne du Bois

☎ 02-51-31-07-02 domicile

☎ 02-41-65-93-29 club

☎ 06-72-13-83-88 port

e-mail : patrickboudeau@orange.fr

Cholet le 12 AVRIL 2026

Monsieur le Président,

Le **SPORT CANIN CHOLETAIS** organise son traditionnel **concours RING**

04 et 05 juillet 2026

Jugé par Monsieur Richard HEDE

**Assisté de Monsieur Francois DESAMBLANC (basse normandie)
et Monsieur Evan PEIGNON (st hubert de l'ouest)**

Ce concours se déroulera sur notre terrain de **LA BONNAUDERIE**.
(GPS la bonnauderie 224 rue de Charleville ou SPA– 49300 cholet), à partir de 8 heures.

Le montant des engagements est de **18 euros**.

Le montant du passage de C.S.A.U 5euros (joindre Photocopie du Certificat de naissance-et carte tatouage). Réservé uniquement aux concurrents

Merci d'adresser vos engagements à :

Patrick BOUDEAU

7 rue du Querry

85670 – Saint Etienne du Bois

patrickboudeau@orange.fr

Dans l'espoir d'accueillir des membres de votre club parmi nos participants, recevez
Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

Le Président

P. BOUDEAU

04 et 05 Juillet 2026

Juge

Richard HEDE
Canine Bretonne



Homme assistant

Evan Peignon
Canine saint hubert de l'Ouest
Francois Desablanc
Canine de Basse Normandie

Sur son terrain de la Bonnauderie (près de la S.P.A)

Le montant des engagements est fixé à 18€ + 5€ si passage de CSAU

PHOTOCOPIE CERTIFICAT NAISSANCE (obligatoire)	PHOTOCOPIE CARTE DE TATOUAGE (obligatoire)	C.S.A.U.	
Coller ici l'étiquette d'identification du chien	Joindre 2 étiquettes sur leurs supports	NIV 1	
		NIV 2	
		NIV 3	
		BREVET	

Conducteur : Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone : **e. mail**

Je certifie avoir pris connaissance des directives de la C.U.N.

Tout concurrent est civilement responsable des accidents corporels et matériels occasionnés par son chien

Une confirmation sera adressé à chaque concurrent.

Signature du concurrent :

Signature du Président de Club

Engagement à adresser au Président : Patrick BOUDEAU, 7 rue du Querry - 85670 St Etienne du bois
port 06-72-13-83-88 e.mail patrickboudeau@orange.fr

Cloture des engagements le 21 juin 2026

Réservation des repas : Important (pour faciliter l'organisation, nous vous demandons de réserver vos repas)

Samedi soir (moules frites) : **18€ x** **= '.....'**